

# PARRAINAGE DES SENTIERS

Guide d'entretien des sentiers  
à l'intention des bénévoles



Sentier national au Québec  
Fédération québécoise de la marche  
Juin 2004

---

## Table des matières

---

Historique.....	3
Mission.....	4
Objectifs.....	4
Responsabilité.....	5
Engagement.....	5
Travaux à effectuer.....	6
Visites d'entretien.....	6
Matériel recommandé.....	7
Sécurité et assurance.....	7
1. Aire de marche.....	8
1.1 Largeur de l'aire de marche.....	8
1.2 Largeur de l'emprise.....	8
1.3 Hauteur de l'emprise.....	8
1.4 Coupe des branches.....	8
1.5 Disposition des coupes.....	8
2. Balises.....	9
2.1 Balises signalétiques.....	9
2.2 Balises kilométriques et du SNQ.....	9
2.3 Affiches d'orientation.....	9
3. Infrastructures.....	10
Formulaire de décharge de responsabilités.....	11

## Historique

La Fédération québécoise de la marche et le Sentier national au Québec vous souhaitent la bienvenue au sein de son programme de parrainage des sentiers.

Active depuis 1978, la Fédération québécoise de la marche (FQM) est un organisme à but non lucratif qui compte de nombreux accomplissements. Elle est reconnue par le gouvernement du Québec comme l'organisme pour la promotion de la marche et de la randonnée pédestre. Elle vise à renseigner et à former la population et elle appuie l'implantation d'infrastructures susceptibles de favoriser la pratique de la marche. La Fédération est une entreprise d'économie sociale qui fait la promotion de l'intégration sociale. Elle est aussi reconnue comme organisme d'action communautaire autonome par le gouvernement du Québec. Elle siège à plusieurs tables de concertation de plein air et de loisirs. La FQM se préoccupe, autant du pratiquant lui-même que de la sécurité des lieux de pratique, ainsi que de leur pérennité. Son mandat général est la promotion et le développement de la marche sous toutes ses formes et pour tous. La Fédération regroupe plus de 4500 membres individuels et familiaux, ainsi que plus d'une centaine d'organismes membres qui s'occupent d'activités de marche de toutes sortes ou oeuvrent à la gestion des sentiers. Elle contribue à l'avancement et au développement durable de la marche et de ses équipements au Québec.

Afin d'assister les bénévoles dans leurs fonctions, le Sentier national au Québec a développé ce guide d'entretien expliquant les travaux à réaliser, le matériel recommandé et les standards d'entretien. Il se veut le plus complet possible et en constante évolution.

Le programme de parrainage des sentiers a été mis sur pieds afin d'assurer la pérennité et la qualité de nos sentiers de marche. Nous désirons vous remercier d'offrir votre temps et votre énergie à la poursuite du projet qu'est le Sentier national au Québec.

Pour toutes questions, relatives aux sentiers, n'hésitez pas à communiquer avec nous ;

### **Sentier national au Québec**

Fédération québécoise de la marche  
4545, avenue Pierre-De Coubertin  
CP 1000, succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
514-252-3157 ou 1-866-252-2065

## **Mission**

Depuis 1990, la Fédération québécoise de la marche est répondeuse du Sentier national au Québec (SNQ). Le Sentier national est un projet pan-canadien de sentiers dédiés à la randonnée pédestre en milieu naturel. Il est pensé en fonction d'une vaste clientèle et il s'adresse autant aux amateurs de longue randonnée qu'aux excursionnistes d'une journée. Le SNQ sillonne 8 régions administratives; Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Québec, Charlevoix, Manicouagan et Bas-Saint-Laurent. Il est sous la responsabilité du président provincial et des huit sous-comités régionaux, soit un pour chacune des régions traversées. Tous ces comités sont composés de bénévoles à qui nous devons l'existence du sentier et sa pérennité. Le projet du Sentier national au Québec a vu le jour il y a plus de 10 ans. Nous en avons fait du chemin depuis : à ce jour, nous avons complété près de 60% du projet. Évidemment, il reste quelques 500 kilomètres de sentier à construire tout en maintenant ce que nous avons en place. Notre but est de parachever le Sentier national au Québec pour novembre 2008 ce qui coïncide avec le 30<sup>ième</sup> anniversaire de la Fédération québécoise de la marche. Le Sentier national au Québec n'est soutenu financièrement par aucun organisme public. Son développement est possible grâce au travail des bénévoles, à l'appui des municipalités, des donateurs, des MRC et des divers programmes de financement.

Tout au long de ces années, ce projet a été maintenu en vie grâce au travail acharné de bénévoles comme vous. Sans cette aide et ce support, le développement du projet Sentier national au Québec n'en serait pas là.

## **Objectifs**

Par la mise sur pieds du programme de parrainage, le Sentier national au Québec désire atteindre les objectifs suivants;

1. Garantir des lieux sécuritaires aux randonneurs.
2. Assurer la protection du milieu naturel.
3. Soutenir le prolongement et la pérennité des sentiers de marche.
4. Rester informé de l'état de chacune des sections du sentier afin d'informer adéquatement les randonneurs.

## Responsabilité

En plus des travaux à effectuer, il est important de garder en tête qu'à tout moment, sur le sentier, vous êtes les représentants du Sentier national au Québec. Vos agissements et vos propos contribuent à créer l'image du SNQ. Les randonneurs visitant les sentiers se feront une idée positive du projet en se basant sur votre professionnalisme et votre désir de fournir un service à la clientèle de qualité. Nous vous prions de rester courtois, aimable et poli.

Nous, au Sentier national du Québec, voudrions profiter de cette opportunité pour vous remercier.

Un sincère MERCI : votre travail est important pour nous et votre aide est grandement appréciée !

## Engagement

1. Visiter le site une première fois avant de vous engager comme parrain.
2. Prendre connaissance des standards d'entretien du Sentier national au Québec.
3. S'engager pour au moins une année complète.
4. Entretenir le sentier au moins 3 fois dans l'année.
5. Planifier l'entretien et fournir un rapport d'entretien après chaque visite.
6. Nous informer si vous ne désirez plus parrainer un sentier.
7. Porter un identificateur du SNQ (t-shirt, casquette, **brassard**, etc.)
8. Compléter le formulaire de décharge de responsabilités

Nous pouvons vous aider à trouver des bénévoles pour se joindre à votre équipe.

## **Travaux à effectuer**

1. Maintenir l'aire de marche dégagée de tout arbre, branche, broussaille, racine et autres choses qui obstruent, et disposer des débris convenablement.
2. Dégager le sentier des arbres tombés au moyen de sciottes.
3. Couper les repousses et les branches basses à l'aide de sécateurs ou de taille-haies manuels.
4. Les fossés d'évacuation et les barres d'eau doivent être débarrassés des herbes, feuilles et débris qui pourraient nuire au bon écoulement de l'eau.
5. Dégager les sorties d'urgence.
6. Ramasser les déchets abandonnés sur le sentier et le stationnement.
7. Vérifier la signalisation.
8. Fournir de l'information aux randonneurs qui vous en font la demande sur le sentier.
9. Vérifier la solidité et le bon état des structures artificielles (ponts, escaliers, etc.)
10. Entretien léger des infrastructures (pont, affiches, etc.)
11. Compléter le rapport d'entretien et acheminer une copie au coordonnateur régional et une copie au Sentier national au Québec (FQM).

## **Visites d'entretien**

### **1. Printemps**

L'entretien du printemps s'effectue au début du mois de mai après la fonte des neiges. Il vise à préparer le sentier pour l'été et à constater les problèmes de drainage et les dégâts survenus pendant l'hiver. Il permet aussi de former les nouveaux bénévoles.

### **2. Été**

C'est un bon moment pour nettoyer le sentier des repousses et des déchets. Attendez le début juillet avant de couper la végétation car une coupe hâtive encourage la repousse. Une fois les feuilles poussées, c'est le moment idéal pour vérifier le balisage du sentier.

### **3. Automne**

La tournée d'entretien d'automne devrait être effectuée un peu après la chute des feuilles. Il sera nécessaire de dégager le sentier des feuilles tombées qui rendent le sentier glissant. De la même façon, une attention particulière sera accordée aux problèmes de drainage.

## **Matériel recommandé**

- ❑ Identificateur SNQ
- ❑ Sécateurs (différents modèles manches longs, etc.)
- ❑ Sciote
- ❑ Gants de travail
- ❑ Crème solaire, chasse-moustiques
- ❑ Vêtements confortables et longs
- ❑ Vêtement de rechange ou adaptés aux conditions météorologiques
- ❑ Sac de poubelle
- ❑ Ruban forestier
- ❑ Trousse de premiers soins
- ❑ Lunch
- ❑ Eau
- ❑ Carte du sentier
- ❑ Une photocopie de la carte du sentier (pour localiser les travaux)
- ❑ Papier et crayon (pour prendre des notes)
- ❑ Rapport d'entretien
- ❑ Dossard en saison de chasse (printemps et automne)

Avant de partir, il est recommandé d'informer un proche de votre itinéraire et de l'horaire prévu.

On estime que l'entretien de **1,5 km** de sentier prend environ **1 heure**.

## **Sécurité et assurance**

Pour l'année 2004, la Fédération québécoise de la marche couvrira les bénévoles ayant signés les documents de décharge de responsabilités. Cette couverture de la CSST, vous fait bénéficier de la protection accordée par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Pour se prévaloir de cette assurance, vous et vos accompagnateurs doivent fournir les rapports d'entretien en indiquant le nombre d'heures travaillées, la date et le nom des personnes présentes.

### 1. Aire de marche

Afin d'assurer la sécurité des marcheurs, le sol doit être débarrassé de tout ce qui peut être nuisible et dangereux : pierres coupantes, racines, souches, branches mortes, etc.

- S'il y a de gros arbres à couper dans le sentier, indiquer leur localisation sur la carte et élaguer les branches qui obstruent le sentier. Les arbres bien appuyés au sol et sans branches sont tolérés jusqu'à une hauteur de 15 cm.
- S'assurer qu'il n'y a pas d'arbres dangereux, morts, debout ou instables et de branches basses pointues dans le sentier.
- Nettoyer et entretenir les accès aux points de vue.

#### 1.1 Largeur de l'aire de marche

De manière générale, la largeur de l'aire de marche devrait varier entre **0,5 et 1,0 m**.

#### 1.2 Largeur de l'emprise

Les arbustes et autres plantes en bordure du sentier doivent être coupés afin de rendre celui-ci plus sécuritaire. Cette aire doit avoir une largeur maximale de **1,2 m**. Les plantes herbacées peuvent être coupées à une distance de 15 à 30 cm au-delà de l'aire d'emprise sur les deux côtés du sentier.

#### 1.3 Hauteur de l'emprise

Un émondage en hauteur jusqu'à **2,5 m** du sol doit être effectué sur la largeur de l'emprise, ce qui est habituellement suffisant pour permettre la circulation en raquette durant l'hiver. Idéalement, un arbre ne devrait pas être élagué à plus du tiers de ses branches.

#### 1.4 Coupe des branches

Les branches doivent être coupées au renflement du nœud, mais pas trop bas pour ne pas abîmer l'écorce. Cela permet à la blessure de mieux cicatriser et de conserver l'arbre en bonne santé.

#### 1.5 Disposition des coupes

Le matériel déblayé et les coupes doivent être dispersés à l'extérieure de la zone circonscrite sur le côté le plus bas du sentier. Par contre, il ne devrait pas s'entasser sur une hauteur dépassant 60 cm du sol.

## 2. Balises

Il est facile l'été de suivre un sentier, car l'aire de marche est plus visible, mais l'hiver, le balisage devient essentiel afin de maintenir les marcheurs sur le bon sentier. De plus, le balisage peut être très pratique lorsqu'une pancarte est tombée à une intersection puisqu'une balise se trouve directement sur l'arbre.

- S'il manque des balises, attacher un bout de ruban forestier afin d'indiquer l'endroit.
- Couper les branches qui cachent les balises.

### 2.1 Balises signalétiques

Les balises du sentier national sont peintes sur les arbres. On retrouve deux bandes horizontales une bande blanche et une bande rouge en dessous. Règle principale : lorsqu'un marcheur se trouve au niveau d'une balise, il doit toujours voir la suivante.

### 2.2 Balises kilométriques et du SNQ

Les balises du Sentier national au Québec sont installées à **tous les kilomètres** et indiqueront le kilométrage de façon unidirectionnelle de l'ouest vers l'est. De plus, à chaque embranchement de plus grosses balises sont installées.

### 2.3 Affiches d'orientation

Les affiches d'orientation sont installées à l'accueil, à l'arrivée, aux intersections et à l'approche d'un point d'intérêt, d'un service, d'un danger et d'une sortie de secours. Elles sont bien visibles et dégagées. Idéalement les affiches aux accueils et aux principales intersections devraient être accompagnées d'une carte du sentier.

### **3. Infrastructures**

Il est important de s'assurer du bon état et de la stabilité des structures artificielles construites sur le sentier (ponts, ponceaux, etc.) Vérifier aussi l'état du stationnement et des panneaux d'accueil.

Si vous jugez l'état d'une infrastructure dangereuse pour les marcheurs, veuillez en interdire l'accès ou indiquer un sentier de contournement et en informer le plus rapidement possible le coordonnateur du SNQ.

## Formulaire de décharge de responsabilités

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ souhaite participer bénévolement au programme de parrainage et d'entretien du Sentier national au Québec.

Attendu que j'accepte d'entretenir le sentier au moins 3 fois par année et de fournir un rapport d'activités pour une période d'au moins un an, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante.

Attendu que, je dois porter un identificateur qui me sera fourni par le Sentier national au Québec;

Attendu que, la participation à l'entretien des sentiers se limite à l'utilisation d'outils et d'équipements manuels;

Attendu que, la participation à l'entretien s'effectue à différents moments de l'année et que les conditions climatiques peuvent changer rapidement;

Attendu que, je reconnais les risques inhérents à la pratique des activités d'entretien;

Attendu qu'en apposant ma signature, au bas de ce formulaire, je déclare avoir pris connaissance du contenu du « *Guide d'entretien des sentiers à l'intention des bénévoles* », de le comprendre et d'avoir pu poser les questions nécessaires à ma compréhension. En cas de questionnement, je peux référer à la Fédération québécoise de la marche (514) 252-3157.

---

Signature

Date

---

Nom

Numéro de téléphone

---

Adresses

---

---

## RAPPORT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

---

---

**SENTIER:** \_\_\_\_\_

**DATE:** \_\_\_\_\_

**TEMPS NÉCESSAIRE:** \_\_\_\_\_

(Incluant transport, travaux, marche)

Responsable de l'équipe \_\_\_\_\_

Membres de l'équipe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

TRAVAUX: (Veuillez cocher ce qui a été fait/vérifié)

### AIRE DE MARCHÉ

Aire de marche nettoyée. Arbre tombé à scier au km:

Fossés d'évacuation et barres d'eau dégagés.

Déchets ramassés.

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### BALISAGE

Balises de signalisation faciles à suivre. Balise à ajouter au km:

Installation de rubans forestiers aux endroits nécessitant des balises.

Présence des balises kilométriques à chaque km.

Vérification des panneaux d'orientation. Condition: \_\_\_\_\_

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### INFRASTRUCTURES

Pont et ponceaux solides et en bon état.

Escaliers solides et en bon état.

Camping, lean-to, refuge propre, solide et en bon état.

Stationnement propre et en bon état.

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\* Votre sécurité est importante, privilégier le travail d'équipe.

\*\* Positionner, sur la carte du sentier (au verso), les travaux lourds à effectuer.

Retourner une copie à la Fédération québécoise de la marche

Magali Crevier  
Coordonnatrice Sentier national au Québec

Fédération québécoise de la marche  
4545, avenue Pierre-De Coubertin  
CP 1000, succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2